ultimatum

LE JOURNAL DE LA COALITION LARGE DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE (CLASSE)

En Grève!

NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS EN GRÈVE:

176 700

(EN DATE DU 27 AVRIL)

BLOQUONSLAHAUSSE.COM

UNE OFFRE INSULTANTE, LA RÉPONSE ÉTUDIANTE:

CHAQUE SOIR, DANS LA RUE, JUSQU'À LA VICTOIRE!

DES MANIFESTATIONS ONT EU LIEU CHAQUE SOIR À MONTRÉAL DEPUIS LE 24 MARS

ARNAUD THEURILLAT-CLOUTIER, ÉTUDIANT EN PHILOSOPHIE

Les négociations se sont ouvertes et se sont aussitôt refermées. Après 40h de discussions, le gouvernement a exclu la CLASSE de la table, prétextant qu'elle n'avait pas respecté la « trêve » imposée unilatéralement lundi dernier. Pour le moment, les fédérations étudiantes restent solidaires et forcent la suspension des négociations. De toute façon, le gouvernement n'était, de son propre aveu, prêt à aucune concession sur les frais de scolarité… Pour sortir de l'impasse, il ne nous reste plus qu'à foncer dans le mur qui se fissure déjà.

LA RAGE RÉPOND AU MÉPRIS

Avant même le début des pourparlers, la ministre Beauchamp a imposé unilatéralement une « trêve » de 48h et demandé de ne pas tenir de vote de reconduction de grève. La CLASSE n'a ni accepté, ni refusé cette trêve, car elle n'avait de toute façon aucune action de perturbation prévue durant cette période. Les fédérations étudiantes ont quant à elles appelé au calme, tout en invitant à rester en grève. De l'autre côté, le premier ministre Charest a appelé au retour en classe, les injonctions se sont multipliées contre les piquets de grève et les arrestations politiques n'ont pas cessé. Alors que la grève générale est menacée de toutes parts, le gouvernement veut que le mouvement cesse d'employer les moyens qui lui ont permis de forcer l'ouverture d'une table de négociations. Après avoir diabolisé la CLASSE, après l'avoir infantilisée en lui demandant de « condamner la violence », voilà maintenant que la ministre sort un nouveau lapin de son chapeau : elle attribue à la CLASSE la « casse » des manifestations de mardi et mercredi soir dernier, faisant valoir qu'elles étaient inscrites sur le calendrier du site internet bloquonslahausse.com.

Mardi soir, une manifestation contre la trêve s'est tenue, en partance du parc Émilie-Gamelin. La manifestation de 500 personnes appelée par des étudiants et étudiantes en grève, et non par la CLASSE elle-même, a parcouru les rues de Montréal pendant une heure dans la nuit. Quelques vitrines de banques, celles qui profitent notamment de l'endettement étudiant, ont été brisées et l'antiémeute est alors intervenue très rapidement.

Mercredi soir, quelques heures suite à la rupture des négociations, le même scénario s'est répété, mais cette fois avec plus de 10 000 personnes, à l'appel de l'Association facultaire étudiante de sciences politiques et droit de l'UQÀM (AFESPED). La police politique de Montréal a eu bien de la difficulté à disperser cette imposante manifestation. La rage était palpable et généralisée. Il ne faut pas qu'elle s'éteigne.

L'OBJECTIF RÉEL DU GOUVERNEMENT

Après onze semaines de grève, de manifestations et d'actions de désobéissance civile, le gouvernement a été obligé d'ouvrir une table de négociations et de faire une première «offre». Ne l'oublions pas : seules l'ampleur, la force et la détermination de notre mouvement nous ont permis de nous rendre là. Nous sommes maintenant à un nouveau tournant de notre lutte et peut-être à un tournant de l'histoire.

Nous savons très bien que le gouvernement ne veut en fait pas du tout négocier avec la CLASSE. Tous les prétextes sont bons pour l'exclure. La mauvaise foi du gouvernement est telle qu'il prétend que la CLASSE « s'auto-exclut » des négociations, comme si c'était la Coalition qui s'imposait elle-même les conditions injustifiées de la participation à la table! Dans tous les cas, les pourparlers ne serviront à rien dans le contexte actuel : le gouvernement a fait de la hausse une question d'honneur.

Il faut donc maintenant consommer définitivement la rupture. Derrière l'obstination du gouvernement et ses basses magouilles, il nous faut prendre conscience de l'enjeu sous-jacent de ce conflit : le gouvernement Charest veut briser l'échine du mouvement étudiant maintenant, dans le but d'imposer d'autres mesures néolibérales d'austérité et de tarification à une société civile qui sera dès lors complètement pacifiée et inoffensive. Le mouvement étudiant est le premier et le plus important obstacle du gouvernement Charest et des autres partis tout aussi à droite (Parti québécois et Coalition avenir Québec) dans le projet de soumission du Québec à la concurrence généralisée des marchés. Notre adversaire est prêt à perdre beaucoup dans ce conflit, si cela peut lui assurer son règne à long terme.

PLUS RIEN À PERDRE

Le mois d'avril touche à sa fin. Les universitaires ont fait la grève jusqu'à la fin prévue de leur session d'hiver. Les cégeps en grève depuis le mois de février devront reprendre des cours au mois d'août. Les grévistes affichent une ténacité inégalée dans l'histoire du mouvement étudiant et ont déjà mis sérieusement leur session en jeu. Pour la plupart d'entre nous, la grève nous a individuellement déjà coûté bien plus que 1625 $. Au-delà de l'argent, notre santé physique et mentale est souvent gravement atteinte, sans parler de la détérioration de nos relations sociales en dehors des cercles militants.

Les grévistes doivent donc réaliser qu'ils et elles n'ont maintenant plus rien à perdre : leur vie est intrinsèquement liée à l'issue de ce mouvement. L'arrogance du gouvernement et le sombre destin qu'il nous réserve devraient être les raisons suffisantes d'une relance de la mobilisation.

1 CHOUINARD, Tommy. « Jean Charest défend l'exclusion de la CLASSE » sur Cyberpresse.ca, [http://www.cyberpresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201204/26/01-4519190-jean-charest-defend-lexclusion-de-la-classe.php], (page consultée le 26 avril 2012).

Rencontre avec Line Beauchamp
DES NÉGOCIATIONS PEU CONCLUANTES

Julien Royal, étudiant en communication politique

Lundi 23 avril au soir, les membres du comité de négociation de la CLASSE ont rencontré-e-s la ministre de l'éducation et ses négociateurs et négociatrices en compagnie des délégations des autres organisations nationales étudiantes. D'entrée de jeu, la ministre a affirmé que, pour le moment, la position gouvernementale restait ferme sur les frais de scolarité. De plus, le bon fonctionnement de ces négociations était conditionnel au respect d'une trêve des manifestations imposée par la ministre. Prélude de 48 heures de négociations peu concluantes.

Un gouvernement de mauvaise foi

Le comité de négociation de la CLASSE a vite appris que la partie ministérielle ne possédait aucun mandat pour négocier sur la question des frais de scolarité. D'emblée, l'enjeu principal de la grève étudiante était écarté de la table de négociation, la ministre souhaitant discuter de la question de la gestion universitaire. Cette situation n'a pas empêché le comité de négociation d'exposer les différentes revendications votées par le congrès de la CLASSE: gel des frais de scolarité au niveau de 2007, financement de la gratuité scolaire par une réforme fiscale, autogestion des institutions d'enseignement post-secondaire, sommet sur l'avenir de l'éducation, etc... Les choses se gâtent après 30 heures de travail de délibérations avec le gouvernement. La ministre, prétextant la tenue d'une manifestation le soir du mardi 24 avril, décide d'exclure la CLASSE de la table de négociation. Philippe Lapointe, membre du comité de négociation de la CLASSE, décrit la situation de la manière suivante: « au moment où l'on a demandé aux représentants du gouvernement de revenir avec un mandat pour parler de frais de scolarité, on a appris que nous étions dorénavant exclus de la table. Le gouvernement s'est rendu compte qu'on ne plierait pas.» Manifestation ou non, la CLASSE aurait été exclue à un moment ou à un autre.

La FEUQ reste solidaire

Devant l'exclusion de la CLASSE, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a réaffirmé sa proposition d'intégrer deux représentants et représentantes de la CLASSE à sa délégation de négociation pour court-circuiter la tentative d'exclusion de la ministre. La ministre a décidé de refuser cette décision de la FEUQ. Les négociations sont donc rompues avec le gouvernement. Et l'ensemble des organisations nationales maintiennent leurs moyens de pression.

Négocier quoi au juste?

L'exclusion de la CLASSE de la table de négociation, mais, surtout, le refus de la ministre de faire une proposition - aussi minime soit-elle - sur la question des frais de scolarité amène les étudiants et étudiantes à se questionner profondément sur la pertinence de la table de négociation elle-même. Il semble de plus en plus clair que discuter avec le gouvernement n'amènera aucune solution concrète puisque ce dernier continue de manifester son manque d'ouverture et a usé de tactiques pour désunir le mouvement étudiant. Devant un tel refus, force est de constater que c'est le rapport de force, le maintien de la grève, des manifestations et des actions de perturbation qui mettront le gouvernement à genoux alors que citoyens et citoyennes deviennent de plus en plus critiques des agissements de ce dernier dans le conflit actuel.

Une première offre refusée.

Constatant la solidarité entre les organisations nationales et leur volonté de négocier un gel des frais de scolarité. Le gouvernement, dans un ultime effort visant à affaiblir le mouvement de grève, a proposé le 27 avril dernier une nouvelle hausse des frais de scolarité étalée sur 7 ans.

Selon cette proposition: les droits de scolarité augmenteront ainsi de 255 $ par année sur 7 ans plutôt que de 325 $ par année sur cinq. Cette annonce n'est donc pas celle d'une baisse de la hausse annoncée, mais bien une nouvelle augmentation des frais de scolarité. Ce n'est plus 1625 $ de hausse qu'auront à payer les étudiants, les étudiantes et leur famille, mais bel et bien 1778 $. Cette proposition prévoit aussi une maigre amélioration du régime de prêts et bourses, financée en coupant dans le crédit d'impôt sur les droits de scolarité dont bénéficient de nombreuses familles de la classe moyenne.

En congrès de la CLASSE le 28 et 29 avril, la réponse des étudiants et étudiantes fut de rejeter unanimement l'offre de la ministre. Les associations étudiantes possédant massivement des positions sur la hausse des frais de scolarité, la proposition d'étaler la hausse et de l'augmenter ne pouvait qu'être reçue comme une grave insulte envers l'ensemble des étudiantes et étudiants.

Comment museler un mouvement

Alexandre Antaki, étudiant en histoire, culture et société

Nous voyons depuis un bon moment les injonctions pleuvoir sur différentes associations étudiantes. Certaines ont été acceptées par les juges, d'autres non. Essayer de faire taire un mouvement social par le marteau de la justice, c'est démontrer son incapacité à dialoguer avec celui-ci. Il y a actuellement un débat sur la question de la légalité des grèves étudiantes, un débat dont l'issu aura un impact important sur le mouvement étudiant en particulier et les mouvements sociaux québécois en général, et ce, pour les prochaines années. Actuellement, au-delà des injonctions, certains établissements outrepassent la souveraineté des assemblées générales et tentent de forcer le retour en classe.

Les grèves étudiantes se sont toujours retrouvées dans un flou juridique, les étudiants et étudiantes n'étant considéré-e-s ni comme des travailleurs et travailleuses, ni comme des consommateurs et consommatrices. Toutefois, l'application de certaines injonctions tend à promouvoir une vision clientéliste de l'éducation. Les juges qui rendent effectives de telles injonctions semblent voir l'éducation comme un bien commercialisable et non comme un travail intellectuel dont les conditions peuvent être négociées. Les associations étudiantes sont des syndicats, et non des unions de consommatrices et de consommateurs. La Charte de Grenoble, qui a défini le syndicalisme étudiant en 1946, considère l'étudiant et l'étudiante comme de « jeunes travailleurs et travailleuses intellectuel-le-s ». Or, outre le danger que représente pour notre mouvement un retour en classe, c'est l'imposition de cette vision consumériste de l'éducation qui est troublante dans le phénomène de judiciarisation actuelle. De plus, le fait d'outrepasser les décisions prises démocratiquement en assemblées générales, comme dans le cas du Collège de Valleyfield, est un affront à notre liberté d'association. Même chose au Cégep André-Laurendeau, où l'administration, plutôt que de laisser les assemblées générales se dérouler normalement, a lancé un vote électronique sur le retour en classe, bien que les résultats se sont avérés favorables à la poursuite de la grève.

Avec les années, des pratiques se sont développées afin que les grèves étudiantes se déroulent dans les « meilleures » conditions, tant pour les administrations que pour les étudiants et étudiantes. Dans la plupart des cégeps, des ententes sont signées avec les administrations. En tentant des museler un mouvement aussi vaste que celui-ci, on ne fait qu'attiser la colère et la haine. Après plus de onze semaines de grève, il est faux de croire que le retour en classe aura lieu à cause d'un décret juridique ou encore d'un message des administrations locales. Actuellement, nous nous dirigeons vers une grève sauvage. Au Cégep d'Alma, lorsqu'un retour en cours a été forcé, des barricades furent dressées devant les salles de classe et les cours durent être levés. À l'Université de Montréal, lorsqu'une injonction fut déposée afin d'empêcher la levée des cours, plus de 800 étudiantes et étudiants sont entrés dans le pavillon administratif pour manifester. Leur passage fut un ravage pour l'intégrité du mobilier. L»importante mobilisation a fini par forcer l'administration à reconnaitre la grève, à suspendre les cours et à ne pas chercher à renouveler l'injonction.

Utiliser la magistrature pour arriver à ses fins, c'est oublier qu'un conflit politique sévit réellement et que des décisions relatives à celui-ci se prennent de manière légitime dans les assemblées générales et dans les manifestations. Ce sont ce type d'espaces qu'il faut investir afin débattre et s'exprimer, pas les palais de justice.